

Mines et des Ressources (M. Gillespie), avec ses collègues provinciaux, le secteur du milieu des affaires et les syndicats. Il m'a également répondu que c'était probablement une bonne idée pour l'établissement d'une politique à long terme, mais on n'a pas de nouvelles encore là-dessus. On attend. On attend quoi? Les hommes d'affaires attendent de connaître ce que le gouvernement a l'intention de faire. Le gouvernement attend probablement que les hommes d'affaires et les syndicats se comprennent un peu mieux.

Toutefois, la responsabilité du gouvernement est de réunir à la même table tous ces éléments pour bâtir véritablement des politiques à long terme et des politiques solides. Le gouvernement ne répond pas à ses responsabilités dans ce sens. Apparemment, il est bien prêt à recevoir les hommes d'affaires ou les syndicats. Le gouvernement a fait la preuve, monsieur l'Orateur, de son impossibilité d'établir une politique à long terme, il a fait la preuve d'une absence d'initiatives nouvelles et suffisantes, et ce n'est certes pas par le remaniement

Impôt sur le revenu

ministériel qu'on a connu il y a quelques mois qu'on va rassurer la population canadienne.

C'est impossible, monsieur l'Orateur. Aucune nouvelle idée ne peut sortir de ce cabinet. On n'a pas amené de sang nouveau dans ce cabinet. Je l'ai dit. Il y a de jeunes députés des banquettes-arrière, monsieur l'Orateur, qui auraient peut-être quelques bonnes idées. Je suis certain que le député de Chambly pourrait apporter quelque chose de nouveau. Je me souviens de la promesse qu'on a faite au député de Louis-Hébert (M. Lamontagne), l'honorable maire de Québec, mais il doit attendre son tour aussi. On a préféré jouer à la chaise musicale avec les mêmes ministres, les mêmes idées, ces mêmes idées insuffisantes depuis dix ans. Voilà la raison pour laquelle il est impossible de faire confiance à ce gouvernement qui nous a trop déçus.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Comme il est 10 h 30, la Chambre s'ajourne à 2 heures demain après-midi.

(A 10 h 30, la séance est levée d'office en conformité d'un ordre spécial.)